



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 18 JUN 2020

I/ Intervention de l'Association « Vent des Forts » concernant le projet éolien des Brandes de l'Ozon

Monsieur Grazilly, président de l'Association « Vent des Forts » a présenté son association et ses revendications aux membres du conseil municipal. Il a également informé les élus de son souhait d'obtenir de la part de la commune des copies de documents propres au projet d'implantation d'un parc éolien.

Le conseil municipal a pris acte de ses demandes qui seront étudiées ultérieurement.

II/ Election d'un nouvel adjoint suite à la démission du 1^{er} adjoint au Maire

Monsieur Toulouse a fait part de son souhait de démissionner de son poste d'adjoint au Maire mais de conserver sa fonction de conseiller municipal. Il appartiendra au Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint parmi les autres membres dès lors que Monsieur le Sous-Préfet aura accepté la démission de Monsieur Toulouse.

Ce vote aura donc lieu à la prochaine séance du conseil municipal, le jeudi 16 juillet 2020.

III/ Désignation du représentant à la Commission Territoriale de l'Energie (CTE) du Syndicat ENERGIES VIENNE

Vu l'article L 5211-7 du CGCT

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2017-D2/B1-008 en date du 30 juin 2017, portant modification des statuts du Syndicat ENERGIES VIENNE

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2018-D2/B1-029 en date du 21 décembre 2018, portant actualisation des membres du Syndicat ENERGIES VIENNE suite à des fusions de communes,

Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat ENERGIES VIENNE,

Considérant les élections municipales,

Considérant la nécessité de redésigner le représentant titulaire et le représentant suppléant en Commission Territoriale d'Energie (CTE) du Syndicat ENERGIES VIENNE,

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DESIGNER ses représentants pour siéger au sein de la Commission Territoriale d'Energie du Syndicat ENERGIES VIENNE, à savoir :

- représentant CTE titulaire : Christophe BOCQUIER
- représentant CTE suppléant : Thierry MIREBEAU

La Commission Territoriale d'Energie, qui sera animée par le Syndicat ENERGIES VIENNE, sera un lieu d'échange privilégié sur tous les besoins énergétiques des communes afin de répondre au mieux à leurs attentes. Elle se réunira au moins une fois par an. Elle constituera également le collège électoral au sein duquel seront élus 85 délégués appelés à siéger au Comité Syndical. Le moment venu, le représentant titulaire sera invité à se porter candidat, s'il le souhaite, à un poste de délégué au Comité syndical.

IV/ Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être constituée dans chaque commune dans les deux mois qui suivent le renouvellement du conseil municipal.

Cette commission est composée du Maire, président de la Commission et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants. Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires sera effectuée par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables dressée par le conseil municipal, en nombre double, soit 24 noms.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de présenter la liste des contribuables ci-dessous :

- M. Pierre LEDOUX, 14, rue des Bouvreuils 86530 AVAILLES EN CHAT
- Mme Michelle LEBEAU, 1, rue des Lises 86210 MONTHOIRON
- M. Alain GUIMARD, 7, impasse du Chillou 86210 MONTHOIRON
- M. David KORNECKI, 1, impasse des Cours 86210 MONTHOIRON
- M. Daniel BEAUSSE, 17, route des Terres Blanches 86210 MONTHOIRON
- M. Jean-Marc BROUSSIER, 1, route de Fressineau 86210 MONTHOIRON
- M. Marc LEGER, 86100 CHATELLERAULT
- M. Henri HELENE, 17, rue de l'Acadie 86210 MONTHOIRON
- M. Alain FONTENY, 21, rue de l'Acadie 86210 MONTHOIRON
- M. Vincent CLOCHARD, La Renoncière 86210 MONTHOIRON
- M. Henri LAVEAU, 12, route de la Guillonnière 86210 MONTHOIRON
- M. Claude BILLY, 2, route de Fressineau 86210 MONTHOIRON
- M. Régis RIMBAULT, Lieu-dit Chitré 86210 VOUNEUIL SUR VIENNE
- Mme Virginie AZILE, 8, rue des Lises 86210 MONTHOIRON
- M. Bernard DELOUME, 11, route des Terres Blanches 86210 MONTHOIRON
- M. Philippe TEXIER, Essart du Bois du Paradis 86100 SENILLE
- M. Bruno HERON, 4, Allée des Saints 86210 MONTHOIRON
- M. Bernard PAQUEREAU, 2, Impasse des Cours 86210 MONTHOIRON
- M. Gérard CROCHU, 2, allée du Prieuré 86210 MONTHOIRON
- M. Etienne L'HOPITAL, 11, allée de Beauvais 86210 MONTHOIRON
- M. Gérard TRANCHANT, 1, route de Villaray 86210 MONTHOIRON
- M. Romain GOYAUD, 29, chemin de Bois Giraud 86210 MONTHOIRON

- M. Christian BILLY, La Buchellerie 86450 CHENEVELLES
- M. Nicolas GAZEAU, La Buchellerie 86450 CHENEVELLES

V/ Détermination des délégués aux commissions extra-communales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé de déterminer les délégués suivants aux commissions extra-communales :

DELEGUES AUX COMMISSIONS EXTRA-COMMUNALES

Association Intercommunale "Le P'tit Prince"

- GAUFFREAU Corinne
- BALZANO Karine

Agence des Territoires 86 (AT86)

- AZILE Patrice
- CARDINEAU Christophe

Association "Action Emploi"

- BERTHAULT Clotilde
- PRINGUET Cyriack

CNAS (Comité National d'Action Sociale) pour le personnel communal

- BERTHAULT Clotilde

VII/ Fonctionnement des Commissions Communales

Lors du dernier conseil municipal du 25 mai, des commissions communales ont été constituées. Il semble nécessaire de faire un point sur le fonctionnement de chacune : nombre de membres et constitution pour certaines de comité consultatif.

Ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 16 juillet suite à l'élection d'un nouvel adjoint au Maire.

VIII/ Admission en non-valeurs

Sur proposition de Madame la Trésorière par courrier explicatif du 4 juin 2020,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes, pour les services périscolaires de l'exercice :
 - 2010 pour un montant de 33.75€
 - 2012 pour un montant de 18.66€
- De statuer sur cette admission en non-valeur d'un montant total de 52.41€.
- D'inscrire les crédits nécessaires en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

VIII/ Vie des Commissions

- Point sur :
 - Commission Ecole et du Personnel, les 29 mai et 5 juin
 - * réouverture de l'école le 11 mai avec accueil des enfants en petits effectifs et modification des emplois du temps du personnel scolaire
 - * à compter du 8 juin, accueil de nouveaux enfants avec mise en place d'une rotation
 - * à compter du 22 juin, allègement du protocole sanitaire et accueil de tous les élèves
 - * pas de ramassage scolaire depuis le 11 mai et jusqu'à la fin de l'année scolaire
 - Réunion voirie avec Grand Châtellerauld, le 5 juin : pour 2020, seuls les travaux d'entretien de la voirie seront réalisés sur la commune
 - Commission Information et Communication, le 10 juin : préparation du bulletin municipal
 - Rencontre avec le SDIS 86, du 17 juin : présentation du fonctionnement des CPI de Monthoiron et de Bonneuil-Matours
 - Dates à retenir :
 - Commission Information et Communication, le mercredi 24 juin à 19h30
 - Commission des Jeunes, le mercredi 24 juin à 19h30
 - Commission Voirie et Bâtiments, le mercredi 24 juin à 19h00
 - Commission Loisirs et Culture, le lundi 29 juin à 19h30
 - Commission du Personnel, le mercredi 1^{er} juillet à 19h30
 - Commission Sociale, le mercredi 15 juillet à 19h30
 - Conseil Municipal, le jeudi 16 juillet à 19h30
- Transmettre toutes les convocations à l'ensemble des conseillers municipaux.*

IX/ Informations et questions diverses

- Menus de la cantine scolaire : Mme Berthault est désignée élue référente auprès de la cantinière
- Fonctionnement de la Banque Alimentaire
- Intrusion dans l'école le 27 mai : dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie
- Passage du Tour Poitou-Charentes sur la commune le samedi 29 août 2020

La séance est levée à 23h00